



CEROM

Comptes Économiques
Rapides pour l'Outre-mer



IEDOM
BANQUE DE FRANCE-EUROSYSTÈME
EN OUTRE-MER

AFD
AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT

Insee

Comptes économiques rapides de La Réunion en 2024 En 2024, la croissance économique marque le pas

En 2024, à La Réunion, le produit intérieur brut (PIB) ralentit nettement. Il augmente de 0,5 % en volume contre + 1,7 % en 2023. De surcroît, la hausse du PIB est très inférieure à celle en France (+1,2 %).

La croissance réunionnaise est portée à parts égales par la consommation des ménages et les dépenses des administrations publiques. La consommation des ménages progresse modérément (+1,5 % en volume). En effet, dans le contexte d'une inflation toujours soutenue (+2,8 %) et supérieure au niveau national, le pouvoir d'achat individuel des ménages augmente peu (+1,2 %). Il augmente sous l'effet de la croissance du montant des prestations sociales versées aux ménages et dans une moindre mesure, des revenus d'activité. Sa hausse est cependant deux fois moindre qu'au niveau national (+2,3 %). L'épargne bancaire des Réunionnais augmente de 3,6 % en 2024, et les encours de crédits à la consommation croissent de 5 %.

L'emploi salarié continue d'augmenter en 2024 (+0,4 %), mais à un rythme nettement ralenti par rapport aux années précédentes. Si l'emploi salarié recule dans le secteur privé, il augmente néanmoins dans le secteur public.

En 2024, l'investissement chute, en lien notamment avec la baisse de la construction de logements. Le déficit commercial se creuse avec une hausse des importations et une baisse des exportations. L'activité touristique stagne. La production agricole recule sous l'effet d'une baisse de la production végétale.

À La Réunion, la croissance du produit intérieur brut (PIB) ralentit fortement en 2024. Le PIB progresse de 0,5 % en euros constants (+3,6 % en valeur) après une hausse de 1,7 % en 2023 (figure 1). L'économie régionale croît ainsi à un rythme nettement inférieur à celui du niveau national (+1,2 %).

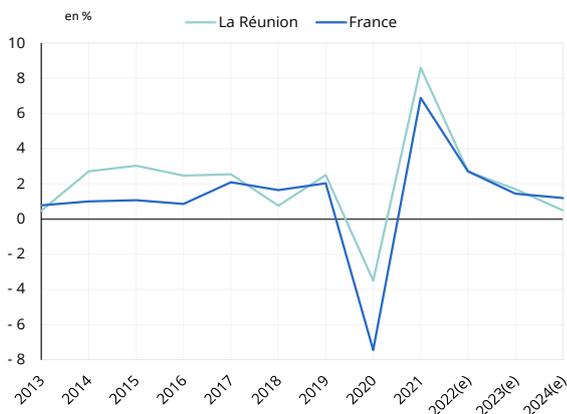
Le PIB par habitant s'élève à 27 300 euros en 2024, soit 64,1 % du niveau national. Il augmente de 3 % en valeur après une hausse de 4,7 % en 2023.

La consommation des ménages et celle des administrations publiques sont les principaux moteurs de la croissance réunionnaise en 2024 : elles contribuent respectivement pour 0,9 et 1 point à la hausse du PIB (figure 2).

L'investissement se contracte après avoir augmenté en 2023 et contribue négativement à la croissance du PIB (-0,8 point). Le déficit commercial se creuse, contribuant de façon négative au PIB (-0,7 point).

1. La croissance du produit intérieur brut (PIB) ralentit fortement en 2024

Évolution du taux de croissance du PIB en volume à La Réunion et en France



(e) : estimation
Sources : Insee, comptes nationaux et comptes régionaux définitifs jusqu'en 2021 (base 2020); Cerom, comptes rapides (2022-2024, base 2020).

2. Le PIB augmente de 0,5 % en volume en 2024

Le PIB à La Réunion et ses principales composantes

	2024(e)	Évolution 2023/2024			Contribution à la croissance
		Volume	Prix	Valeur	
	En milliards d'euros	en %			en points
Produit Intérieur Brut	24,4	0,5	3,1	3,6	0,5
Consommation des ménages	15,0	1,5	2,9	4,4	0,9
Consommation des administrations publiques	10,7	2,2	2,0	4,3	1,0
Investissement	4,8	-3,8	0,4	-3,5	-0,8
Importations	7,8	1,6	-0,9	0,7	-0,5
Exportations (y.c dépenses des touristes)	1,1	-3,4	3,5	0,0	-0,2

(e) estimation.
Lecture : en 2024, le PIB progresse de 0,5 % en volume (hors effet prix) par rapport à 2023.
Sources : Insee, Cerom, comptes rapides (2023-2024).

En France, l'activité ralentit : le PIB (en volume, sans correction des jours ouvrés) croît de 1,2 % en euros constants, après une croissance de +1,4 % en 2023. La croissance de l'économie française est surtout portée par le commerce extérieur, avec des exportations qui restent dynamiques et des importations en recul. La consommation des ménages accélère, dans un contexte de baisse de l'inflation. À l'inverse, les variations de stocks contribuent négativement à la croissance du PIB, à hauteur de -0,8 point, tandis que l'investissement se replie. La production agricole se replie (-2,4 %), sous l'effet d'une chute des productions céréalières et viticoles en raison de conditions climatiques défavorables. La production industrielle ralentit nettement (+0,3 %, après +1,2 % en 2023) en lien avec la baisse de la production manufacturière (-0,9 %), pénalisée par une chute en matériels de transport (-6,0 %). La production se replie dans le secteur de la construction (-1,8 %), en particulier dans le bâtiment. Sous l'effet des Jeux Olympiques et Paralympiques, la production d'« autres services aux ménages » augmentent de 4,2 %. La production de services d'information-communication a également été stimulée par cet événement (+3,4 %). La production en services d'hébergement-restauration ralentit toutefois. Enfin, la production de services non marchands augmente de 1,4 %, quasiment comme l'année précédente (+1,5 %).

Dans le monde, en 2024, l'activité aux États-Unis est restée soutenue (+2,8 % après +2,9 % en 2023), tandis que la zone euro n'a pas connu de réelle reprise (+0,8 %, après +0,6 % en 2023). Pourtant, le commerce mondial a bien rebondi et le pouvoir d'achat des ménages européens a fortement accéléré à la faveur de la désinflation. Mais les exportateurs du Vieux Continent ont continué de perdre des parts de marché, englués dans des coûts de l'énergie prohibitifs et face à une concurrence chinoise exacerbée, tandis que les ménages européens ont préféré épargner leur surcroît de revenu, étouffant les espoirs d'une reprise rapide par la consommation. En Chine, le ralentissement s'est confirmé en 2024 malgré un regain en fin d'année : la croissance annuelle, à 5 %, est la plus faible enregistrée depuis les années 1990, hors période de crise sanitaire.

En 2024, l'inflation en moyenne annuelle ralentit à La Réunion, mais nettement moins qu'au niveau national

En 2024, à La Réunion, la hausse des prix à la consommation des biens et des services reste élevée : l'inflation atteint 2,8 % en moyenne sur l'année. Elle ralentit cependant par rapport à 2023 (+3,1 %) et 2022 (+3,6 %). En France, les prix ralentissent plus fortement encore en 2024 (+2,0 %), après deux années de plus forte inflation (+4,9 % en 2023, +5,2 % en 2022). Ainsi, pour la première fois depuis dix ans, l'inflation à La Réunion dépasse le niveau national.

Les services contribuent pour moitié à l'inflation à La Réunion en 2024, avec une hausse des prix de 3,1 % en moyenne sur l'année. Les prix des loyers, de l'eau et enlèvement des ordures ménagères accélèrent (+5,9 %). Malgré une hausse encore élevée en 2024 (+4,5 %), ceux des transports décélèrent nettement. Les prix des autres services contribuent aussi nettement à la hausse, notamment ceux des assurances. L'alimentation contribue au tiers de la hausse des prix. Les prix de l'énergie ralentissent.

tissent de nouveau (+4 % après +5,7 % en 2023 et +17,8 % en 2022), du fait notamment d'une nouvelle baisse des prix des produits pétroliers. En revanche, le prix de l'électricité augmente de nouveau fortement. En 2024, les prix des produits manufacturés décélèrent mais moins qu'au niveau national. Ils augmentent en moyenne de 0,5 % à La Réunion.

Une hausse modérée du pouvoir d'achat et de la consommation

La consommation des ménages croît modérément en 2024 (+1,5 % en volume) comme en 2023. En effet, dans le contexte inflationniste, le pouvoir d'achat de l'ensemble des ménages réunionnais progresse peu (+1,7 % contre +2,6 % au niveau national), malgré une hausse sensible en valeur du revenu disponible brut (+4,6 % après +5,9 % en 2023). En prenant en compte la croissance de la population, le pouvoir d'achat par habitant croît seulement de 1,2 % à La Réunion, soit deux fois moins qu'au niveau national (+2,3 %).

L'épargne bancaire des ménages augmente de 3,6 % en 2024, et les encours de crédits à la consommation de 5 %.

La hausse des revenus principalement portée par les prestations sociales

La hausse du revenu disponible brut est principalement portée par la progression des prestations sociales en espèces (+6,3 % en 2024 contre +4,8 % en 2023). Ces dernières augmentent notamment sous l'effet des revalorisations fondées sur la hausse des prix en 2023. Au niveau national, les prestations sociales en espèces accélèrent également (+6,1 % après +3,8 % en 2023).

Tout d'abord, les prestations de retraites sont revalorisées de 5,3 % en janvier 2024. Au total, le montant versé à l'ensemble des retraités augmente de 9 % en 2024 ; il croît de 12,6 % pour le régime général, de 5,5 % pour la fonction publique et de 5 % pour le régime agricole.

S'ajoute à cela une hausse de 9,7 % du montant global des allocations chômage, portée par une croissance de 5 % du nombre de bénéficiaires de l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE).

Quant aux prestations versées par la Caisse des allocations familiales (hors logement), elles augmentent de 2,8 %, une hausse plus modérée qu'en 2023 (+4 %). La stabilité globale du nombre de bénéficiaires limite en effet cette hausse. Plus particulièrement, les prestations liées aux minima sociaux croissent de 16 millions d'euros en un an (+1,8 % contre +2,7 % en 2023), et celles liées à l'accompagnement des familles de 25 millions d'euros (+4,4 % contre +11,4 % en 2023).

En 2024, les prestations sociales en nature augmentent de 4,4 %. Il s'agit de la prise en charge par la collectivité de l'essentiel des coûts de certains biens et services, comme

l'éducation, la santé via les remboursements de sécurité sociale, ou les aides au logement dont les ménages disposent mais qui ne rentrent pas dans le revenu disponible brut. Les aides liées au logement n'augmentent que de 1,9 %, suite à une baisse de 0,5 % du nombre de bénéficiaires. Les remboursements de soins sont supérieurs de 6 % à leur niveau de 2023.

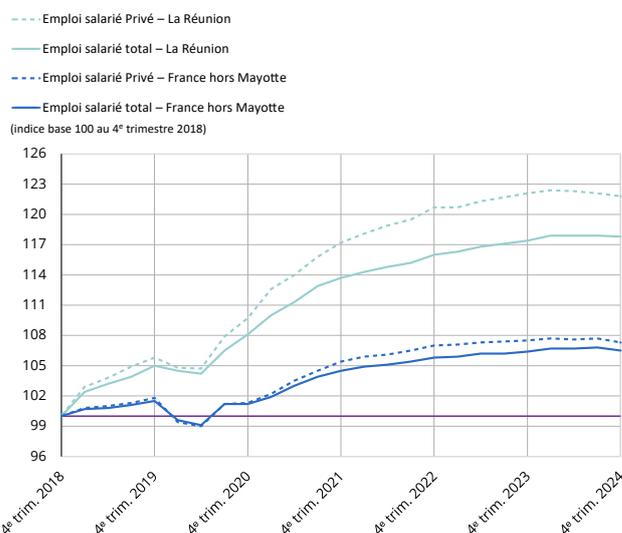
Les revenus d'activité contribuent également à la hausse du revenu disponible de l'ensemble des ménages, dans des proportions moindres. En effet, la croissance de l'emploi salarié ralentit nettement en 2024. De fait, la progression de la masse salariale globale fléchit fortement (+3,4 % après +6 % en 2023). Ce ralentissement est surtout lié à celui du secteur privé, où l'emploi recule. La progression de la masse salariale ralentit dans les principaux secteurs et baisse même dans le secteur de la construction. La croissance de la masse salariale de la fonction publique fléchit légèrement par rapport à 2023.

Les créations d'emplois ralentissent encore nettement en 2024

Si l'emploi salarié continue d'augmenter en 2024 (+0,4 %), son rythme ralentit nettement : 1 100 emplois sont créés sur l'île dans l'année contre 3 300 en 2023 et 5 800 en 2022. Ce ralentissement résulte principalement du secteur privé qui perd 400 emplois après plusieurs années de forte croissance à la suite de la crise sanitaire (figure 3). Les pertes d'emplois sont concentrées dans la construction, l'intérim, l'industrie et les transports. À l'inverse, l'emploi augmente dans l'hébergement-restauration, le commerce et les services aux ménages et aux entreprises. Dans le secteur public, l'emploi progresse de 1,7 % en 2024 (1 500 emplois créés).

3. Les créations d'emplois continuent de ralentir

Évolution trimestrielle de l'emploi salarié



Note : données corrigées des variations saisonnières (CVS), en fin de trimestre.
 Champ : emploi salarié total et emploi privé, régional et France hors Mayotte.
 Sources : Insee, estimations d'emplo. ; estimations trimestrielles Accoss-Urssaf, Dares, Insee.

En 2024, 13 100 entreprises sont créées dans l'ensemble des secteurs marchands non agricoles, soit 7 % de plus qu'en 2023. Cependant, cette hausse s'explique par la création massive et inhabituelle en décembre 2024, de sociétés en nom collectif (SNC) en lien avec le dispositif de défiscalisation « Girardin industriel », favorisant les investissements productifs dans les départements et collectivités d'outre-mer. Sans cette création massive de SNC, le nombre total de créations d'entreprises serait stable en 2024. Les créations d'entreprises augmentent de 2 % dans les services aux particuliers, l'industrie et dans les secteurs du « commerce, transport, hébergement et restauration ». À l'inverse, elles diminuent de 4 % dans la construction.

Au final, le taux d'emploi des 15-64 ans continue de progresser, pour atteindre 52 % de la population. Cela profite davantage aux personnes traditionnellement moins insérées sur le marché du travail : les seniors, les jeunes et les femmes. Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) se maintient depuis quatre ans à un niveau historiquement bas à La Réunion (17 %).

Les dépenses des administrations publiques contribuent autant que la consommation des ménages à la croissance

Les dépenses des administrations publiques augmentent de 2,2 % en volume (+4,3 % en valeur) après +1,1 % en 2023. Elles contribuent à hauteur de 1 point à la croissance du PIB.

Les dépenses des administrations sont portées par la hausse de la masse salariale (composante principale des dépenses des administrations publiques) dans la fonction publique via notamment les mesures prises de revalorisation du point d'indice et des bas salaires ainsi que la hausse de l'emploi (+1,7 %).

L'investissement se contracte

L'investissement recule de 3,8 % en volume après une hausse de 2,5 % en 2023 et contribue négativement à la croissance (-0,8 point).

En 2024, le nombre d'autorisations de construire baisse de 14 % par rapport à 2023 et recule ainsi pour la troisième année consécutive, atteignant son niveau le plus faible depuis qu'il est mesuré en 2000, soit 6 000 permis. En revanche, en 2024, les mises en chantier augmentent (+4 %), après deux années de recul. Cette hausse est portée par les mises en chantier de logements collectifs (+25 %), alors que celles de logements individuels reculent (-17 %). Les investissements publics fléchissent sensiblement après avoir augmenté en 2023, et les importations de biens d'équipement reculent de 8 % en 2024.

Les échanges extérieurs en berne pèsent sur la croissance

Le déficit commercial se creuse encore en 2024 et contribue négativement à la croissance du PIB (-0,7 point). En effet, après s'être repliées en 2023 (-3,4 %), les importations de biens et services augmentent en 2024 (+1,6 % en volume). En 2024, La Réunion importe pour 7,1 milliards d'euros de biens (+0,6 % en valeur) (figure 4). Les importations de biens intermédiaires augmentent (+17 % en valeur) en lien avec la conversion des centrales électriques à la biomasse. Dans le même temps, les importations d'énergies fossiles reculent du fait de la baisse des prix de l'énergie et l'arrêt des importations de fioul et de charbon.

4. Un commerce extérieur atone

Répartition des importations et exportations de biens à La Réunion en 2024 et évolution par rapport à 2023

Types de produits	2024	Part 2024	Évolution
	(en millions d'euros)	(en %)	2024/2023 (en %)
Ensemble des importations	7 137	100	0,6
Biens de consommation non durables	2 253	32	4,5
Biens d'équipement	1 873	26	-8,4
Biens intermédiaires	1 800	25	16,6
Énergie	625	9	-18,7
Biens de consommation durables	386	5	2,4
Produits agricoles, sylvicoles	157	2	-3,6
Autres produits	43	1	-2,0
Ensemble des exportations (y.c. entrepôts douaniers)	413	100	2,1
Biens de consommation non durables	254	61	15,2
Dont poissons	120	29	6,7
sucre	64	15	44,3
rhum	19	4	-13,5
Biens d'équipement	73	18	-24,5
Biens intermédiaires	30	7	-13,1
Biens de consommation durables	4	1	-9,1
Autres produits	52	13	7,6

Source : Douanes.

Les importations de biens de consommation non durables augmentent de 5 %, celles de biens durables de 2 %. En revanche, les importations de biens d'équipement baissent (-8 %), en particulier celles de voitures (-11 %). L'Hexagone est le premier fournisseur de La Réunion (60 % des importations) devant l'Asie (20 %).

Après s'être fortement repliées en 2023 (-6 % en volume), les exportations de biens et services (y compris les dépenses des touristes) continuent de baisser en 2024 (-3,4 %).

La Réunion exporte pour 413 millions d'euros de biens (y compris les produits placés sous entrepôt douanier, c'est-à-dire les poissons de la pêche australe). Les exportations augmentent modérément en 2024, de 2,1 % en valeur, après une baisse de 6 % en 2023. Les exportations de biens de consommation non durables (61 % de l'ensemble des exportations de biens) augmentent de 15 %. Cette hausse est portée par celles du sucre (+44 %), rattrapant ainsi la baisse des exportations de 2023, et des poissons issus des mers australes (+7 %), tandis que les exportations de rhum diminuent (-14 %). L'Hexagone reste le premier client de La Réunion (37 % des exportations) devant l'Asie (24 % des exportations).

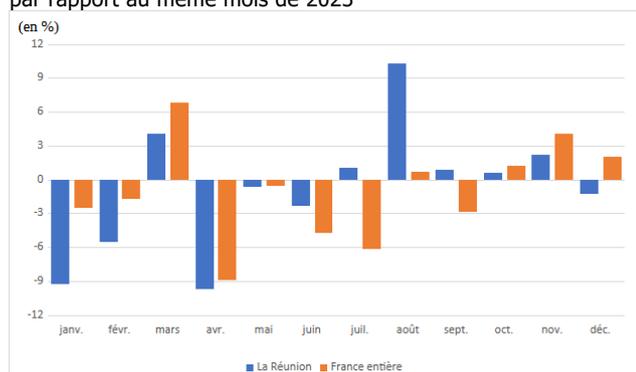
Le tourisme stagne

En 2024, le trafic aérien est quasi stable (+0,5 %) avec 2,7 millions de voyageurs accueillis dans les aéroports de La Réunion. Les liaisons nationales, qui représentent les deux tiers du trafic, sont en léger repli (-1,3 %). En revanche, les lignes internationales connaissent une hausse de leur nombre de passagers (+3,9 %).

La fréquentation dans les hôtels et autres hébergements collectifs de tourisme de La Réunion est stable par rapport à 2023 (-0,6 %) (figure 5). La clientèle française reste majoritaire et représente 92 % des nuitées. Après un rebond en 2023, la part de la clientèle étrangère recule d'un point.

5. La fréquentation des hôtels et autres hébergements collectifs touristiques est stable en 2024

Évolution du nombre de nuitées totales dans les hôtels en 2024 par rapport au même mois de 2023



Note : dans les DOM, les données sur les hôtels couvrent également les autres hébergements collectifs de tourisme (AHCT).

Sources : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) ; enquête de fréquentation dans les hébergements touristiques.

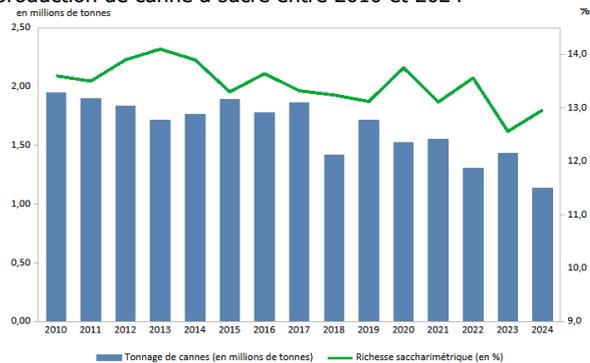
Une production agricole en baisse

En 2024, à La Réunion, la valeur de la production agricole baisse de 2,5 %. Ce recul résulte d'une diminution de la valeur de la production végétale (-6,4 %) alors que les productions animales résistent. La production de canne chute à 1,139 million de tonnes (figure 6), soit 30 % de moins que la moyenne décennale. La richesse est elle aussi inférieure à la moyenne des dix dernières campagnes. Pour les fruits et légumes, la production recule également sensiblement en volume (-12 %), du fait du passage du cyclone Béal en début d'année et de la sécheresse du second semestre.

Au sein des filières animales, la croissance de la production (+4,5 %) est liée à la poursuite à la hausse des volumes produits en aviculture. En revanche, les filières bovines (lait et viande) baissent légèrement (-2,2 %). ■

6. Une production de canne historiquement faible

Évolution du tonnage et de la richesse saccharimétrique de la production de canne à sucre entre 2010 et 2024



Source : Daaf Réunion, Agreste.

Définitions

Le **Produit intérieur brut (PIB)** mesure la richesse produite sur un territoire donné, grâce à la somme des valeurs ajoutées des biens et services produits sur le territoire.

Une grandeur économique peut se mesurer de deux façons différentes : à prix courants (en valeur) ou à prix constants (en volume). Pour mesurer la croissance économique, on s'intéresse aux variations du produit intérieur brut (PIB) en volume, c'est-à-dire en sans tenir compte de la variation des prix. La croissance correspond donc à la seule évolution des quantités produites. En pratique, parce qu'il est difficile de mesurer directement l'évolution des quantités produites, la croissance est calculée par différence entre l'évolution du PIB en valeur et l'évolution des prix.

Quatre déflateurs sont principalement utilisés pour tenir compte des évolutions de prix :

- l'**indice des prix à la consommation** : c'est l'instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution des prix des produits, à qualité constante.

- les **prix de la dépense de consommation finale des ménages**. Ce déflateur s'appuie, pour la majorité des produits, sur les évolutions de prix collectés pour les besoins de l'indice des prix à la consommation (IPC). Cependant, le champ des produits suivis en comptabilité nationale est plus large que celui de l'IPC. En outre, le déflateur de la dépense de consommation donne un poids différent de celui de l'IPC aux divers postes de la consommation. Il se fonde sur leur poids courant dans la dépense de consommation, alors que l'IPC s'appuie sur leur poids passé.

- les **prix du PIB** : c'est le déflateur du PIB, qui synthétise les évolutions de prix de toutes les composantes du PIB (consommation finale des ménages, des administrations, investissements, exportations et importations, etc.). (cf. l'encadré de l'Insee Première n° 1554).

Le **revenu disponible brut des ménages (RDBM)** est constitué des revenus d'activité perçus (salaires et revenus des non-salariés), des prestations sociales versées, du solde des revenus du patrimoine (intérêts et revenus financiers reçus moins ceux versés), ainsi que du solde des autres transferts (notamment assurances). Du total de ces revenus sont déduits les cotisations sociales et les impôts directs payés par les ménages (impôt sur le revenu, taxe d'habitation, CSG, CRDS, etc.).

Un **chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT)** est une personne en âge de travailler (conventionnellement 15 ans ou plus) qui n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours d'une semaine de référence, est disponible pour travailler dans les deux semaines et a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent, ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois. Le **taux de chômage au sens du BIT** est le rapport entre le nombre de chômeurs au sens du BIT et le nombre de personnes actives (en emploi ou au chômage) parmi les personnes âgées de 15 ans ou plus.

Méthodologie

Des données en base 2020

En septembre 2024, les comptes régionaux comme nationaux changent de « base » : ils passent en base 2020. Le changement de base permet de recalibrer l'intégralité des séries des comptes nationaux et régionaux sur de meilleures sources et de modifier certaines méthodes afin de mieux décrire le fonctionnement de l'économie.

Pour la France, les indicateurs présentés sont issus des comptes nationaux annuels en base 2020. Pour La Réunion, les indicateurs sont issus des comptes régionaux annuels en base 2020 : il s'agit de comptes définitifs annuels jusqu'en 2021, puis d'estimations issues du modèle Tablo pour les années 2022 à 2024. Les comptes des années précédentes réévalués en nouvelle base seront mis en ligne prochainement.

Des comptes rapides issus d'une modélisation de l'économie réunionnaise

Le modèle Tablo utilisé pour construire les comptes rapides est un modèle macro-économique, de type keynésien, dit « quasi-comptable ». Il permet de projeter les comptes économiques d'une année donnée à partir d'hypothèses d'évolutions de l'offre et de la demande de biens et services. À La Réunion, ce modèle est construit avec 22 branches et 22 produits.

Le modèle est basé sur le Tableau des entrées-sorties (TES) de la Comptabilité nationale. En effet, ces relations comptables permettent d'assurer la cohérence du modèle en décrivant les équilibres nécessaires entre les ressources et les emplois pour chaque opération. La projection du compte se fait selon la méthode de Leontief, fondée sur les interactions entre branches, et celle de Keynes, fondée sur l'interaction revenu-consommation.



Le partenariat pour les Comptes économiques rapides pour l’Outre-mer (Cerom) réunit, depuis 2004, les Instituts d’émission (IEDOM-IEOM), l’Agence française de développement (AFD), et les instituts de statistique intervenant dans les Départements et Collectivités d’Outre-mer : l’Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), l’Institut de la statistique et des études économiques de Nouvelle-Calédonie (ISÉE), l’Institut de la statistique de Polynésie française (ISPF).

Il a pour objectifs l’élaboration des comptes rapides, la modélisation de l’évolution des économies et la publication d’analyses macro-économiques ou thématiques sur les départements et collectivités d’Outre-mer.

Les comptes économiques rapides reposent sur une modélisation macroéconomique alimentée par les premières données disponibles de l’année écoulée. Il ne s’agit donc pas d’un compte définitif. Les estimations pourront faire l’objet d’une révision lorsque la totalité des données de l’année seront connus.

Retrouvez les dernières études thématiques menées dans le cadre du partenariat Cerom à La Réunion



Directeur de la publication : Loup Wolff

Rédaction en chef : Ravi Baktavatsalou

Rédacteur : Bryan Rakotomalala

Contributeurs : Caroline Coudrin (Deal), Nicolas Gobaraja, David Perrain (IEDOM), Daniel Ah-Son, Claire Grangé, Cédric Planchat, Bryan Rakotomalala, Florian Rageot, Isabelle Rivière (Insee), Claude Wilmes (Daaf de La Réunion)

Éditeur : IEDOM

Achévé d’imprimer en Juillet 2025